

# Compte rendu du Conseil Municipal du 11 septembre 2023 – 20h

Présents : Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Isabelle CLAUDE RUSSO (visio-conférence), Hector CUADRADO, Christian LE BARON, Nathalie METIVIER, Mickaël RAULT, Elodie PASQUET.

Absents : Thomas LEBATARD a donné pouvoir à Sophie PHELIPEAU, Arnaud SAINT JAMES a donné pouvoir à Michaël RAULT, Clément LESAGE.

Secrétaire de séance : Christian LE BARON

## 1- Approbation du compte rendu du 03 juillet 2023

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 03 juillet 2023. Aucune remarque n'est formulée.

**Les conseillers municipaux, à l'unanimité approuvent le compte rendu du conseil municipal du 03 juillet 2023.**

## 2- Délibération relative à la mise à jour du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée

Sophie Phelipeau, Maire, donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre en date du 21 septembre 1995 par laquelle Mme le Président du Conseil Général l'informe qu'en application de la loi 83-663 du 22 juillet 1983 le Département a décidé de procéder à l'élaboration d'un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Cette loi prévoit que les communes concernées délibèrent d'une part sur le projet du plan départemental et, d'autre part, sur les chemins ruraux à inscrire (en les désignant de façon précise) empruntant des itinéraires de randonnées.

L'inscription au PDIPR, effective après délibération du Conseil Départemental, engage la commune sur le maintien des chemins ruraux concernés. En cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin rural inscrit au PDIPR, la commune doit informer le Département (Calvados Attractivité) et lui proposer un itinéraire de substitution. Ce nouvel itinéraire devra être approprié à la pratique de la randonnée et ne saurait allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des voies empruntées.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal considérant l'intérêt du dossier :**

- 1) **émet un avis favorable sur le projet du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée**
- 2) **approuve l'inscription des chemins suivants au plan départemental avec la possibilité de proposer des chemins complémentaires : Chemin de la Fontenelle**
- 3) **s'engage en cas d'aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire inscrit au plan départemental à assurer soit le maintien, soit le rétablissement de cette continuité par un itinéraire de substitution de même qualité.**

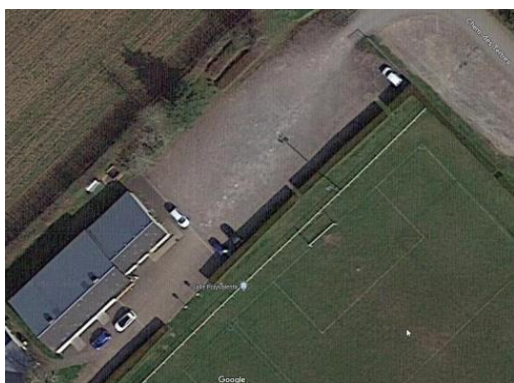
## 3- Questions et Informations diverses :

- **Arceaux-vélos** : La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (cdc VOO) propose de financer l'installation d'arceaux-vélos dans les communes. Isabelle CLAUDE RUSSO accompagnée de Sophie PHELIPEAU, de membres du conseil municipal ainsi que de Madame DEFOSSEZ de la commission « aménagements », ont étudié par étape, les endroits les plus appropriés pour la pose de ces arceaux. Il est proposé d'installer :

- A la mairie : 5 arceaux vélos contre le mur ouest du préau



- Salle polyvalente : 4 arceaux prioritaires, avec possibilité de 2 supplémentaires, près de l'ancien vestiaire de foot



- Nouveau cimetière : 2 arceaux



- Verger communal : 2 arceaux

La bibliothèque est déjà pourvue de 4 arceaux-vélos.

Arrêt de bus : les arceaux-vélos ne sont pas utilisés.

Isabelle CLAUDE RUSSO précise que le dossier complet de demande d'arceaux-vélos va être soumis à la cdc VOO.

En revanche, la cdc VOO ne prend pas en charge les abris vélos qui sont pourtant bien utiles en cas de pluie. Toutefois, il y a une possibilité de subvention avec le programme Alveole plus.

Ainsi, pour un abri couvrant au minimum 6 arceaux, la participation de la commune serait de 1800 €, après acceptation du dossier permettant de bénéficier d'une subvention à hauteur de 40% du montant total de l'abri.

- **Nouveau cimetière :** Christian LE BARON propose un modèle de jardin du souvenir ainsi qu'un totem de 1,60m sur lequel pourront être fixées au moins 30 plaques de noms. Il reste à définir leur emplacement, ainsi que la taille des plaques commémoratives, leur matière, la typologie des inscriptions et enfin l'emplacement d'un banc. D'autre part, il ne reste qu'une case urne au columbarium. Un devis sera demandé à Christian LE BARON, SARL LE BARON, pour un ensemble de 3 cases supplémentaires.
- **Entretien des cimetières :** Sophie PHELIPEAU informe qu'il y a eu des remarques d'administrés concernant l'entretien des cimetières. Elle propose de demander des devis à des entreprises susceptibles d'enlever les graviers et de les remplacer par de la pelouse plus facile d'entretien. Il faudra veiller à ce que le cimetière soit accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- **Finances :**
  - La voiture de la commune est en panne. Le moteur étant cassé, le montant de la réparation est estimé à 9 000€. La voiture a été achetée neuve il y a 5 ans. Thomas LE BATARD établit un dossier de réclamation.
  - Salle polyvalente : le réfrigérateur du bar et le lave-vaisselle sont en panne. Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle ont été achetés pour un montant de 3017,76 € TTC. Un contrôle d'installation devra être effectué. Il reste à acquérir un petit congélateur pour les glaces et glaçons.
  - Poteau incendie : le poteau incendie route de Bully a été changé par la SAUR pour un montant de 3196,45 € TTC, à la charge de la commune.
- **Rénovation réseau eau potable :** Sophie Phelipeau fait part de la réunion qui aura lieu le 12 septembre concernant les travaux de rénovation du réseau d'eau potable sur une portion du Chemin des Clos, entre la rue des Gâbles et le Hameau des Champs, avec des collaborateurs de l'Eau du Bassin Caennais et de la cdc VOO. Isabelle CLAUDE RUSSO a demandé qu'à l'occasion de ces travaux, les nids de poule soient rebouchés. Sophie PHELIPEAU insistera sur ce point lors de la réunion.
- **Espace coworking :** Christopher STONHAM explique que les termes du contrat ont été étudiés et qu'il reste quelques points de détail à revoir. La charte d'utilisation est établie. Il reste à faire un point sur le contrat de location.

Dans cette salle aucune fenêtre ne s'ouvre, seule la fenêtre de la réserve à l'arrière s'entrouvre en hauteur.

Pour l'affichage des dossiers d'urbanisme, un devis devra être demandé pour une grande vitrine. Une clause au contrat pourrait stipuler qu'un droit de passage pour affichage serait autorisé.
- **Projet de panneaux directionnels en bois :** Isabelle CLAUDE RUSSO et Christopher STONHAM proposent l'installation de panneaux directionnels en bois dans le village, au niveau de certains croisements, qui indiqueraient la direction vers des communes voisines ou vers des sites touristiques. Andréa LECARPENTIER propose que figure sur ces panneaux le temps moyen de marche pour atteindre la destination. Christopher STONHAM indique que le montant de 3 plaquettes en bois pyrogravées et vernies s'élève à 200 €, le poteau support en bois non fourni.

Sophie PHELIPEAU craint que ces panneaux fassent doublons avec les informations touristiques de la cdc VOO. Cette dernière a édité des cartes disponibles au musée de Vieux-la-Romaine et au Pont du Coudray. Christopher STONHAM insiste sur le fait que ces panneaux sont spécifiquement pour les gens du village.

Pour que ces panneaux soient efficaces, il faudrait que les villages environnants fassent de même.

Ce projet reste à affiner.

Andréa LECARPENTIER propose de faire un « panneau maison » à titre d'essai.

- **Soirée conférence :** Christopher STONHAM informe que le musée de Vieux-la-Romaine et le service archéologie départemental organisent une soirée conférence, dans la salle polyvalente, le vendredi 20 octobre 2023 à 18h30.  
Les archéologues expliqueront la nécessité des fouilles, par exemple avant la construction d'une piscine et feront part des dernières découvertes sur la commune.  
Les habitants pourront apporter des objets trouvés sur leur terrain pour les faire expertiser. Ces objets pourraient être exposés temporairement au musée si leur nombre est suffisant. Xavier SAVARY, Directeur du musée, pourrait donner des photos utilisables par le Conseil Municipal des Jeunes afin d'en faire une fresque qui décorerait la salle polyvalente lors de la soirée conférence.  
Sophie PHELIPEAU remarque que les vacances scolaires débutent le 21 octobre 2023. Andréa LECARPENTIER précise que le laps de temps est court pour solliciter du Conseil Municipal Jeunes la réalisation d'une fresque. Il est demandé à Christopher STONHAM de voir avec Xavier SAVARY s'il serait possible de reporter la date de la conférence au 17 novembre 2023.
- **Projet d'exposition photos :** Isabelle CLAUDE RUSSO lance l'idée d'une exposition de photos d'oiseaux présents sur la commune au lavoir. Christopher STONHAM prendra contact avec Monsieur MOULIN pour approfondir le projet.
- **Station d'épuration Vieux Avenay La Jonquette :** Sophie Phelipeau informe que la réunion concernant le fonctionnement de la station d'épuration aura lieu le 28 septembre 2023.
- **Salle Titus :** Un élu de la commune de Feuguerolles-Bully, dont le conjoint participe aux cours de dessin pour adultes dans la salle Titus, demande que la salle soit nettoyée du salpêtre sur les murs et repeinte.  
Sophie PHELIPEAU et Andréa LECARPENTIER mettent en doute la durabilité de la peinture en raison de la vétusté du bâtiment.  
Andréa LECARPENTIER propose de faire venir une entreprise pour établir un devis pour le nettoyage.  
Les cours de dessin pour enfants n'ont plus lieu dans la salle Titus depuis cette rentrée 2023. Ils seront désormais dispensés à l'école de Feuguerolles-Bully.
- **Gens du voyage:** Michaël RAULT demande si le propriétaire du champ route de Feuguerolles, à l'entrée du village, a été prévenu de l'installation des gens du voyage les 2 dernières semaines d'août. Sophie PHELIPEAU a répondu par l'affirmative et informe qu'elle rencontrera le propriétaire pour envisager la meilleure façon d'empêcher l'accès à ce champ.
- **Entretien Hameau du Closet :** Michaël RAULT signale qu'il reçoit beaucoup de réclamations concernant l'entretien du lotissement du Closet. Elodie PASQUET confirme, elle reçoit aussi de nombreuses réclamations. Elle a constaté que les herbes des zones enherbées du lotissement étaient très hautes, qu'il n'y avait pas eu d'entretien des espaces publics du lotissement depuis quelques temps, et que les trottoirs étaient en très mauvais état.  
Andréa LECARPENTIER propose de faire appel à une entreprise pour un entretien ponctuel des espaces verts et de contacter la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon pour les trottoirs.

La séance est levée à 22h30.